

UN CAMPUS AU CŒUR DU CAMPUS

Créé en 1945, le CREPS de Bordeaux est un établissement public relevant du ministère chargé de la jeunesse et des sports. Il est situé à Talence, dans un domaine de 15 hectares, au cœur du campus universitaire et jouxte deux lycées et un collège. Il est desservi par le tramway et le réseau de bus urbain.

Plus de 100 personnes travaillent au CREPS quotidiennement. Son budget est de 3.1M€ (7M€ en consolidant les emplois mis à disposition).

Des missions qui ont évolué au fil du temps :

Le CREPS n'assure plus la formation des enseignants d'EPS mais intervient pour celle des entraîneurs et éducateurs sportifs.

Ses missions relèvent du sport de haut niveau, de la formation des éducateurs sportifs et socio éducatifs et d'un centre de ressources pour le monde sportif. Il s'agit notamment de :

- la mise en œuvre du double projet sportif et scolaire ou universitaire des athlètes inscrits dans les pôles de haut niveau,
- l'organisation de formations aux métiers du sport et de l'animation, pour les professionnels et les bénévoles,
- l'accueil de stages sportifs régionaux, nationaux et internationaux pour les sélections sportives,
- la conduite d'études et de recherches dans les champs du sport et de l'animation.

Des équipements modernes dont la rénovation est permanente :

- 12 installations sportives couvertes, 18 extérieures,
- un service médical et d'évaluation qui sera rénové en 2010,
- 14 salles des cours ou de réunions reliées à internet, une salle informatique, un studio audiovisuel, un centre de documentation, une salle dédiée aux logiciels d'analyse de l'image,
- un restaurant (self) de 300 couverts, un foyer cafétéria,
- 5 bâtiments d'hébergement (183 lits) ainsi que la possibilité pour les sportifs des pôles de recourir aux internats scolaires (150 places) et cités universitaires (30 places) à 5mn à pied.

Plus de 300 sportifs de haut niveau accueillis à l'année :

Le CREPS est, grâce à des partenariats exemplaires avec les établissements scolaires et universitaires environnants, à la pointe de la mise en œuvre du double projet de 267 sportifs de haut niveau.

Le CREPS compte 8 pôles France (tir, cyclisme, judo, escrime, tennis de table, roller course, roller artistique, pentathlon moderne,), 11 pôles espoir (handball garçons et filles, volleyball garçons et filles, rugby, natation, karaté, tir à l'arc, badminton, tennis, roller). Ces pôles comptent moins de 50 % d'aquitains du fait du resserrement des recrutements et des exigences sportives. Un pôle football doit ouvrir en septembre 2009.

Le dispositif repose sur :

- un suivi scolaire quotidien (études, soutien, horaires adaptés à la pratique sportive intensive) pour un taux de réussite au bac de près de 100 % grâce à la mobilisation exemplaire du monde enseignant (plages horaires bi quotidiennes, baccalauréat adapté, classes « sportives ») ou les inscriptions CNED avec tutorat quotidien en gestion directe par la CREPS,
- un suivi médical (prévention, soins, kinésithérapeutes, podologue) et psychologique au quotidien, sur place au sein du plateau technique de l'établissement,
- la présence d'adultes à tous les moments de la vie du jeune sportif (tuteurs, animateurs, surveillants d'internat) pour lutter contre le bizutage et prévenir les conduites à risque,
- des entraîneurs de pôles cadres de haut niveau (entraîneurs nationaux, cadres d'Etat ou fédéraux),
- des équipes techniques renforcées par des spécialistes (préparateurs physiques, diététiciens...).

Pour compléter ce dispositif national, 2 centres d'entraînement (cyclisme-BMX et baseball) et 2 centres de haut niveau expérimentaux (handisport et pelote basque) favorisent de développement sportif régional pour 40 sportifs inscrits sur les listes de haut niveau.

Un organisme public de formation à la tête d'un réseau efficace :

Des formations aux métiers du sport et de l'animation sont en constante évolution pour répondre aux attentes du mouvement sportif, des collectivités publiques et des entreprises du secteur. Ces formations sont accessibles, avec aménagements, aux sportifs de haut niveau.

1300 stagiaires sont accueillis tous les ans au CREPS, sur les sites déconcentrés (en lien avec les services jeunesse et sport) ou avec les organismes associés de formation (fédérations, CROS, CDOS, UCPA, ligues régionales, mouvements d'éducation populaire...). Leur taux d'emploi après 6 mois est de 80 %.

Les CREPS forme :

- des maîtres nageurs sauveteurs, avec un développement des actions sur le littoral atlantique,
- des moniteurs de surf (gestion de l'environnement spécifique pour le ministère), d'équitation, de golf, de tennis, de judo, de plongée,
- des entraîneurs de football, de rugby, de volleyball, de natation (module BE 2 adapté aux sportifs de haut niveau), de badminton, de tir (centre fédéral), de basket-ball,
- des animateurs socio éducatifs généralistes, spécialistes des technologies de l'information et de la communication, ou de l'animation en territoire sensible,
- des professionnels des salles de remise en forme,
- des personnels de la fonction publique territoriale (éducateurs sportifs, sapeurs pompiers),

Pour mieux répondre aux attentes des habitants du sud aquitaine, le CREPS a ouvert, à la rentrée 2008, une antenne dans les Landes et la côte Basque et y délocalise une partie des actions ou parcours de formation (surf, maîtres nageurs, plongée, activités physiques pour tous). Le lien avec les pôles y est favorisé.

Une participation active à la recherche, au développement et à l'observation du sport :

Le CREPS accueille par convention des structures de recherche des fédérations de natation et de cyclisme, le centre de formation de la fédération de tir et le centre de ligue de tennis. Il assure pour le directeur régional de la jeunesse et des sports la réalisation d'études sur le sport aquitain.

Talence, le 25 février 2009.